

**APPEL A CANDIDATURE
RESIDENCE DE MEDIATION & RECHERCHE 2022
RESIDENCE DE MEDIATION & PRODUCTION 2023**

**VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE**

PROJET & CONTEXTE

Créé en 2014, situé dans un cadre verdoyant en plein cœur de la Provence Verte, le centre d'art contemporain de Châteauvert propose deux expositions par an, un cycle de conférences et/ou d'événements en lien avec les expositions ainsi que des temps de résidences. Situé dans un parc de plus de 9 hectares, le centre d'art contemporain de Châteauvert est entouré d'un jardin de sculptures dont la genèse remonte à une trentaine d'années. Le centre d'art contemporain propose des résidences d'artistes depuis 2018.

Il est porté depuis 2015 par la Communauté d'Agglomération Provence Verte.



D'une superficie de 952 km², la Communauté d'Agglomération Provence Verte comporte 28 communes représentant une population de 105.000 personnes environ. Territoire rural, le nom même de Provence Verte porte à lui seul sens et valeurs.

Châteauvert est un village de 140 habitants environ situé au nord de St-Maximin-la Sainte-Baume et de Brignoles, entre champs, vignobles et forêts.

Saint-Maximin s'étale au pieds du Massif de la Sainte-Baume, dans le bassin d'un ancien lac desséché. La ville est située à égale distance des premiers contreforts alpins et de la mer et compte 16.500 habitants.

La résidence proposée par le centre d'art contemporain de Châteauvert en partenariat avec la ville de St-Maximin-la-Sainte-Baume et le centre social et culturel Martin Bidouré en 2022 et 2023 est une résidence de médiation, recherches et production prenant appui sur un projet de réhabilitation de la place Martin Bidouré à St-Maximin-la-Sainte-Baume.

Un ensemble de bâtiments insalubres, pour partie consolidés par des ipn – qui semblent être un écho contemporain aux contreforts de la basilique gothique de la ville –, seront alors détruits avant de laisser place à un nouveau projet urbain.

L'artiste est invité à imaginer un projet qui pourra prendre place dans cet espace public en utilisant pour partie, et de quelque manière que ce soit, les matériaux de la destruction des bâtiments, matériaux perçus ici comme mémoire d'une place vivante et très fréquentée par les habitants du quartier. L'artiste se placera ainsi dans la tradition du remploi, chère à l'histoire de l'art depuis l'Antiquité, tout en prêtant une attention particulière au rôle incontournable de la création artistique dans les prises de conscience et les mises en œuvre de solutions concrètes de développement durable.

Un travail en amont sera mis en place par l'équipe de médiation du centre d'art contemporain avec les usagers du centre social et culturel Martin Bidouré se trouvant sur cette place.

La résidence 2022 donnera lieu à deux rencontres publiques de présentation du projet : à St-Maximin et à Châteauvert. Le projet réalisé sera restitué en juin 2023 à St-Maximin ainsi qu'à Châteauvert.



DUREE & CALENDRIER

2022 : 5 semaines – A partir du mois de septembre et jusqu'à fin septembre, en continu ou non (à l'exception du mois de novembre)

2023 : 5 semaines – A partir du début de l'année 2023 et jusqu'au mois de mai – juin, en continu ou non

Restitution en juin 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

- Atelier de 30 m² à Châteauvert
- Logement meublé et équipé à Châteauvert
- 2022 :
 - Bourse sur facture de recherche à hauteur de 3.000 € soit : 1.500 € d'honoraires, 1.000 € au titre de l'animation d'ateliers avec les habitants, 500 € de frais de déplacement
- 2023 :
 - Bourse sur facture de recherche à hauteur de 3.000 € soit : 1.500 € d'honoraires, 1.000 € au titre de l'animation d'ateliers avec les habitants, 500 € de frais de déplacement
 - Bourse de production sur facture de 2.000 €

L'artiste est autonome ; il est invité à prévoir son outillage.

Il est à noter qu'il est nécessaire de disposer d'un véhicule personnel, Châteauvert étant situé en zone rurale.

Les familles sont bienvenues. L'équipe du centre d'art contemporain de Châteauvert sera attentive à fournir à l'artiste des éventuelles solutions de garde ou d'inscription aux écoles les plus proches.

CADRE JURIDIQUE

Un contrat de résidence sera établi, spécifiant les engagements de chacune des parties avec un planning prévisionnel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Artistes professionnels résidant en Europe engagés dans une démarche de création contemporaine et écologique, travaillant dans le champ des arts visuels en privilégiant des notions de pluridisciplinarité et désirant poursuivre leurs recherches et produire de nouvelles œuvres.

Le jury portera une attention particulière au lien du projet avec les ateliers d'éducation artistique et culturelle à l'attention des habitants.

La résidence se fait en continu. L'artiste participera durant ce temps aux activités du centre d'art contemporain.

L'artiste ouvrira son atelier pour des visites à destination de professionnels, d'habitants et d'un public scolaire éventuel.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Un seul document au format pdf enregistré comme suit **nom_prénom** présentant :

- Première page : Nom – Prénom / Adresse mail et téléphone
- Note d'intention en français, maximum 1 page, format A4, démontrant l'intérêt de l'artiste pour la démarche de cette résidence
- Proposition d'ateliers avec les habitants en lien avec la note d'intention, maximum 1 page, format A4
- Curriculum-vitae
- Portfolio ou 20 Visuels d'œuvres
- Textes et articles de presse, maximum 4 pages

Le poids total du fichier doit être de 8 Mo maximum. Merci de ne pas passer par des plateformes de téléchargement permettant d'excéder ce poids.

Le dossier de candidature doit être envoyé uniquement par mail à lmarchi@caprovenceverte.fr.

DATE BUTOIR : 30 avril 2022

La sélection du résident se fera en mai 2021. Chaque candidat recevra une réponse au plus tard le 13 mai 2022.

CONTACT

Plus d'informations : Lydie Marchi, responsable du centre d'art contemporain de Châteauvert – lmarchi@caprovenceverte.fr / 06 33 27 43 61.